



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : FERMETURE DES MODULES ET AIRES DE JEUX

Chelsea, 24 mars 2020 – Dans le contexte de la COVID-19 et suite aux mesures mises en place par le gouvernement du Québec, la Municipalité de Chelsea annonce la fermeture des modules et aires de jeu situés dans tous les parcs du territoire de Chelsea.

Cette mesure est prise de façon préventive afin d'éviter la propagation du virus et entre en vigueur dès maintenant, et ce, pour une durée indéterminée. De plus, les terrains de soccer, de balle et de basketball et le parc de planche à roulettes sont fermés. L'accès aux coffres communautaires et aux croques livres est également interdit.

La Municipalité de Chelsea suit l'évolution de la situation actuelle d'heure en heure et continue de mettre à jour son site Web au chelsea.ca/covid-19. La prévention des infections est la responsabilité de tous. La Municipalité demande à tous ses résidents de suivre les recommandations émises par le gouvernement du Québec et de demeurer à leur domicile sauf pour les services essentiels.

-30-

Renseignements :

Maude Prud'homme-Séguin
Responsable des communications
819 827-6215
m.seguin@chelsea.ca